



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION DU TARN POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



EDITO



Forte de ses **17 000** adhérents, de ses **44** associations locales et de ses **500** élus gestionnaires, la Fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique constitue un réseau associatif d'envergure présent sur tout le territoire tarnais.

Agréée au titre de la protection de l'environnement, elle est un exemple fort d'engagement pour la protection du milieu aquatique.

Dans un contexte de changement climatique, bien illustré par les épisodes de sécheresse et de canicule de 2022 qui ont porté atteinte à la biodiversité animale et végétale, ce projet d'éducation à l'environnement et au développement durable vise à sensibiliser tout type de public.

En effet, cette démarche est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolutions des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun, au quotidien, d'être acteur de la transition et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Nous nous adressons ici, plus particulièrement, aux enfants et aux adolescents des milieux scolaires, mais aussi extra scolaires. Cet outil, visant à initier ces enfants à la protection et au respect des ressources naturelles, plus particulièrement celle des milieux aquatiques, est plus que jamais d'actualité. Pour le formaliser, nous avons conçu ce document qui constitue le support des interventions proposées par notre **animateur agréé par l'Éducation Nationale depuis 2021**.

Jean Boyer,

Président de la Fédération du Tarn Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Mentions légales :

Réalisation : Fabien LAURIOL - Fabrice JOUBERT - Fabian AGENEAU - Nathalie NOKAM - Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Directeur de publication : Jean BOYER - Date de parution : Avril 2023.

Impression : Imprimerie du Progrès - 60 exemplaires.

Crédits photos : Fabian AGENEAU, Fabien LAURIOL, Laurent MADELON - FNPF, Philippe CARRIERE-Filfish.





SOMMAIRE

I | LA CONTEXTUALISATION DE LA RÉDACTION DU PROJET / 3

- I.1. La Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique (FDAAPPMA 81) 3
- I.2. La place de la FDAAPPMA 81 dans le réseau départemental d'animation (EEDD) 4

II | LES VALEURS DE LA FÉDÉRATION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT / 5

III | LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET ÉDUCATIF / 6

- III.1. Le but 6
- III.2. Les objectifs éducatifs 6

IV | LES MOYENS / 7

- IV.1. Les publics visés 7
- IV.2. L'équipe pédagogique 7
- IV.3. Les lieux d'animation 7
- IV.4. La méthodologie mise en place 8

V | LES OUTILS / 9

- V.1. Nos outils 9
- V.2. La présentation des modules 9
- V.3. Le déroulement type d'une animation 11

VI | L'ÉVALUATION / 12

- VI.1. L'évaluation de l'animation 12
- VI.2. L'évaluation annuelle 12
- VI.3. La contractualisation des structures 12

| LES ANNEXES | / 13

- Annexe 1 : Les modules 13
- Annexe 2 : Exemple de fiche de site (Pratgraussals à Albi) 45
- Annexe 3 : La fiche d'évaluation de l'animation 47
- Annexe 4 : Le cahier d'engagement 49
- Annexe 5 : La fiche d'engagement 51

I / LA CONTEXTUALISATION DE LA RÉDACTION DU PROJET

I.1. La Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 81)

La Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est une association de type « loi 1901 » à but non lucratif. Elle regroupe 44 « Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique » du département du Tarn (AAPPMA). Elle est chargée par la loi de mission d'intérêt général.

Les missions de la Fédération sont nombreuses, notamment :

- Coordonner et aider les actions des AAPPMA,
- Définir les orientations générales de gestion et de protection du milieu aquatique,
- Sensibiliser et éduquer au loisir pêche (Atelier pêche nature (APN), animations...).
- Agir pour la protection et la sensibilisation aux milieux aquatiques,
- Assurer la collecte de la cotisation pêche et milieux aquatiques (CPAM),
- Promouvoir le loisir pêche et défendre l'intérêt des pêcheurs,
- Eduquer à l'environnement et plus particulièrement aux milieux aquatiques.



 Animation Biologie du poisson
@FNPF

L'éducation à l'environnement, et plus particulièrement aux milieux aquatiques est bien une mission de la FDAAPPMA 81. Pour assumer pleinement celle-ci, nous avons décidé de mettre en œuvre la rédaction du projet éducatif de notre structure. Cet outil nous permettra de poser notre réflexion et de la communiquer à nos différents partenaires.

Notre projet éducatif est construit pour répondre à nos missions (énoncées ci-dessus) ainsi qu'aux orientations définies aux travers de deux autres documents qui sont :



Le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) est un outil de programmation agréé des FDAAPPMA pour la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles.

La loi biodiversité devrait consacrer le PDPG d'un point de vue légal démontrant que les pêcheurs ne sont pas de simples usagers, mais des acteurs au service de la gestion et de la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité.

Notre projet éducatif s'insère dans l'objectif « *I.6 C - Communication et sensibilisation* ». En effet, ce chapitre met en avant, que l'éducation à l'environnement est un point majeur pour sensibiliser le public à la protection de nos milieux aquatiques.



Le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL) est un document d'orientation (à la fois politique et technique). Il est établi sur la base des orientations nationales avec pour objectif de valoriser le potentiel halieutique local. Le SDDL doit permettre de moderniser l'accès à la pêche, tout en respectant les attentes des pêcheurs ainsi que les contraintes du milieu et la protection des espèces.

Notre projet éducatif fait partie du grand axe 5 « *Mettre en place un réseau structuré de découverte et d'apprentissage de la Pêche et de la Nature* ».

I.2. La place de la FDAAPPMA 81 dans le réseau départemental d'animation (EEDD)

Après avoir inscrit notre document dans le contexte général de la Fédération, nous prenons en compte les différents réseaux et partenaires agissant dans le champ de « **l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)** », que ce soit au niveau régional et départemental.

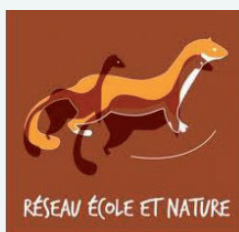
Conscients de l'existence au niveau de la région de différents réseaux comme : les GRAINES, les CPIE, le réseau Ecole et Nature etc... Nous souhaitons à plus ou moins long terme pouvoir nous rapprocher de certains d'entre eux en fonction des compatibilités de nos projets éducatifs respectifs.



Le GRAINE Occitanie a pour objet la promotion et le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) en Occitanie. La mise en réseau des acteurs EEDD est transversale à l'ensemble de son projet.



Le réseau des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) est un label reconnu par l'État français et un réseau d'associations œuvrant pour une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable.



Le réseau Ecole et Nature est un réseau national, qui travaille sur l'éducation à l'environnement pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble. Il implique les territoires dans l'élaboration de la politique d'éducation à l'environnement vers un développement durable à tous les niveaux : du local à l'international.



Au niveau du **Département du Tarn**, l'offre « EEDD » est assez bien structurée. En effet, il existe un groupe départemental EEDD dans le Tarn qui est piloté par l'Education Nationale et le CPIE. Plusieurs acteurs tels que : TRIFYL, le CPIE des pays Tarnais, le Département du Tarn, certains syndicats de Rivière, les Eco-structure et bien d'autres en font partis. Ce groupement départemental édite chaque année un guide de l'offre pédagogique pour les écoles et les lycées du Département.

II / LES VALEURS DE LA FÉDÉRATION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La FDAAPPMA du Tarn adhère au constat suivant :



À l'heure où le changement climatique est un fait scientifique, la perte de la biodiversité et l'état de conservation de l'environnement à l'échelle planétaire deviennent de plus en plus préoccupants. Face à ce constat, la sauvegarde des milieux sensibles ainsi que des espèces vivantes apparaît primordiale.

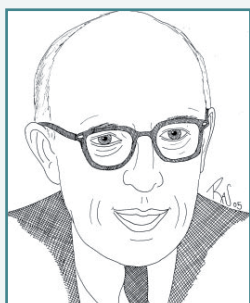


« L'éducation à l'environnement est le point de départ de toute forme de développement durable. En effet, il faut avant tout comprendre le fonctionnement d'un écosystème pour espérer le protéger au mieux ».

Morgana TAGLIAROLO, biologiste marine

Notre travail est dicté par **nos valeurs**. Elles dépassent évidemment le simple cadre de l'éducation à l'environnement au travers d'une pensée simple :

« Penser global, agir local » de René DUBOS.



René DUBOS est un agronome, biologiste et écologue français. Il a utilisé cette citation lors du premier sommet sur l'Environnement en 1972. Elle résume l'esprit du développement durable.



Nous favoriserons alors les actions locales menées à partir d'une réflexion générale.

Ces valeurs fortes sont les suivantes (liste non-exhaustive et sans ordre de priorité).

- le respect du vivant
- le respect des écosystèmes
- le professionnalisme
- l'intégrité vis-à-vis des partenaires
- la transmission de savoirs et de compétences
- la découverte des écosystèmes aquatiques
- la découverte de la pêche
- la laïcité
- la citoyenneté
- le partage
- l'entraide
- la cohésion

III / LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET ÉDUCATIF

III.1. Le but

Pour apporter une réponse au constat que nous avons fait, nous définissons un grand objectif :

Sensibiliser les publics à la préservation et au respect des écosystèmes aquatiques pour former les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement.

La Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'engage dans une démarche de formation et de sensibilisation citoyenne en faveur des milieux aquatiques. Nous affirmons ici notre volonté de gestion et de protection des écosystèmes aquatiques par la prise en compte globale des utilisateurs de ces espaces naturels sensibles que sont les cours d'eau, les zones humides et les lacs.

III.2. Les objectifs éducatifs

Pour tendre vers notre but, nous définissons des objectifs éducatifs (liste sans ordre de priorité) qui nous permettent de rester cohérents. Ces objectifs nous permettent d'évaluer notre progression et de mettre en place des moyens opérationnels pour ensuite tenter d'atteindre nos buts :

- Mettre en place une cohérence entre nos valeurs et nos actes,
- Être capable d'agir en groupe, en respectant le vivant et son milieu,
- Être capable de respecter l'individu et son épanouissement,
- Être capable de respecter le point de vue de chaque individu,
- Être capable de vivre un temps d'apprentissage dans un milieu naturel,
- Favoriser l'éducation à l'environnement partout, pour tous et à tous les âges de la vie.



IV / LES MOYENS

IV.1. Les publics visés



Au travers de nos animations, nous souhaitons n'oublier aucun public.

Ci-dessous, vous trouverez une liste non-exhaustive des publics à qui nous souhaitons adresser nos actions que sont sensibiliser à la pêche et à la protection du milieu aquatique :

- **Scolaires** : de la maternelle au lycée.
- **Extra-scolaire** : accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement, accueil périscolaire, maison de jeunes, conseil municipal des jeunes, association de quartier, chantier de jeunes...
- **Professionnel** : agents de collectivités, agriculteurs, professeurs des écoles ainsi que tout autres professionnels.
- **Formation** : personnels du réseau EEDD, bénévoles, ...
- **Grand public** : familles, individuels.
- **Public spécialisé** : seniors, personnes en situation de handicap, ...

Nos actions s'adressent à tout type de public, elles prennent en compte les spécificités des différents publics et sont adaptées à ceux-ci. Nos intervenants adaptent leur langage aux personnes présentes (vocabulaire, intonation, ...).

IV.2. L'équipe pédagogique

Nos animateurs seront vos interlocuteurs principaux. Ils peuvent être titulaire du BP JEPS pêche de loisirs, d'un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN), d'une Licence en communication, d'un Master en ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux ou autres diplômes. En fonction des thématiques, il sera possible que d'autres personnels de la Fédération ou experts extérieurs interviennent (apportant ainsi une valeur ajoutée technique à nos propos).

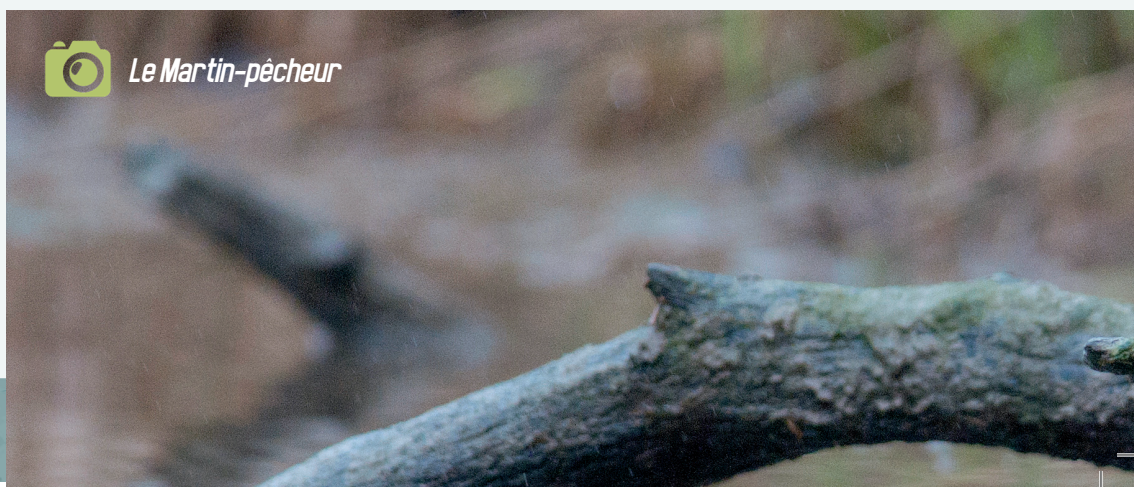
IV.3. Les lieux d'animation

Ils sont à définir avec les structures. Les interventions seront dès que possible menées au bord des cours d'eau, zones humides ou plans d'eau du département du Tarn. Celles-ci pourront également avoir lieu en salle, sous abris ou tous autres lieux pouvant accueillir du public.

Une visite de terrain sera en tout état de cause proposée à l'enseignant en charge de la classe dans le cas d'une intervention en milieu scolaire, ou à la personne responsable du groupe.



Le Martin-pêcheur



IV.4. La méthodologie mise en place

Nous mettons en place différentes approches au cours de nos animations afin que notre message puisse être compris par le plus grand nombre. L'objectif est d'utiliser des techniques d'animation et de communication correspondant aux différents modes d'apprentissage.

- 1 Méthodes actives et participatives :** ces méthodes permettent d'apprendre en pratiquant. Il s'agit d'impliquer les participants dans des situations (réelles ou fictives) pour qu'ils puissent utiliser leurs compétences et les faire évoluer au cours de l'action.
- 2 Mise en œuvre de situations concrètes :** les publics sont confrontés à des situations concrètes et proches de leur territoire (ex : découverte de ma rivière, module n°5). Cela permet aux participants de découvrir les lieux proches de chez eux, et de comprendre que leurs agissements ont un impact sur les écosystèmes aquatiques auxquels ils appartiennent.
- 3 Prise en compte du public :** « chacun est différent », nos intervenants s'adaptent au public présent, nous prenons ici en compte leurs attentes et leur individualité au sein du groupe. L'animateur adaptera son discours et ses techniques au public qui lui fera face.
- 4 Travailler en groupe :** faire ensemble, discuter, échanger, coopérer, travailler en petit ou grand groupe. Cela favorise la coopération, la cohésion et la conciliation et augmente la richesse des productions. Les participants se rendent compte que l'union fait la force, ils trouvent certaines solutions grâce à une réflexion commune et à l'échange.
- 5 Utiliser et alterner les méthodes pédagogiques :**
 - **Les approches sensorielles :** il s'agit d'appréhender l'environnement en sollicitant les cinq sens (écouter, sentir la rivière...).
 - **Les approches ludiques :** le jeu est considéré comme une approche particulièrement adaptée à la sensibilisation car il permet des apprentissages doux et adaptés aux enfants comme aux adultes.
 - **Les approches cognitives :** elles privilégient la transmission permettant la compréhension des écosystèmes aquatiques ainsi que leur fonctionnement.
 - **Les approches comportementales :** c'est l'apprentissage d'une manière d'être et d'agir pour respecter l'environnement. La notion de responsabilité individuelle et collective est au cœur de cette approche.
 - **L'approche expérimentale :** elle permet aux publics d'essayer les différentes notions en manipulant les outils et les matériaux sur place.

En effet, varier les méthodes et les associer permet de favoriser l'apprentissage. De plus, chaque participant n'est pas réceptif aux mêmes approches.



V / LES OUTILS

V.1. Nos outils

Pour répondre aux différents objectifs qu'elle s'est fixée, la Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est dotée d'un panel d'outils pédagogiques (roll-up, diaporamas, maquettes, sculptures, etc.). Nous disposons aussi d'outils sous la forme de modules pour, présenter des activités clefs en main ou impulser des idées.

Ces outils sont une représentation des différentes activités que peut mener la Fédération dans le cadre des actions d'éducation à l'environnement.

La Fédération peut aussi travailler sur des projets avec des thématiques qui sortent de ce champ d'activités. Pour cela, un projet spécifique sera travaillé avec l'enseignant ou l'encadrant du groupe.



 Roll-up « les invertébrés aquatiques »

V.2. La présentation des modules

Chaque module traite de problématiques spécifiques et est créé en fonction des différents programmes scolaires. Proposer des modules clefs en main aux enseignants permet de structurer notre offre. Ce ne sont que des exemples, la Fédération peut aussi travailler sur des thématiques spécifiques à la demande des responsables de structures.

Nous intervenons sur des projets qui s'adressent au public scolaire. Nos modules seront en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale. Ils sont **présentés en annexe 1**.

Module 1

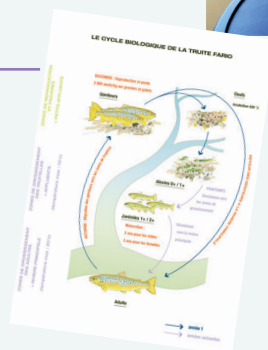
Découverte des poissons d'eau douce par écosystème (sur 2 séances)

- 1.1 / Découverte des poissons d'eau douce : reconnaissance des poissons,
- 1.2 / Découverte des poissons d'eau douce : l'anatomie du poisson.



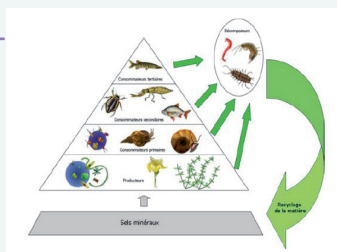
Module 2

*Découverte de la reproduction des poissons au travers de l'espèce *Truite fario* (*Salmo trutta*) (sur 1 séance)*



Module 3

*Réseaux trophiques des espèces aquatiques
(Qui mange qui ?) (sur 1 séance)*



Module 4

*Les invertébrés aquatiques, indicateurs de la
qualité de l'eau, IBGN simplifié (sur 2 séances)*

- 4.1 / Les invertébrés, indicateurs de la qualité de l'eau,
- 4.2 / Réalisation d'un IBGN simplifié.



Module 5

La rivière... Un biotope particulier (sur 3 séances)

- 5.1 / La zonation de la rivière,
- 5.2 / La rivière... un milieu de vie très riche,
- 5.3 / Découverte de ma rivière.



Module 6

Je classe les animaux de la rivière (sur 1 séance)



Module 7

*Le Nature'bus : observatoire ambulant de la
Biodiversité (sur 1 séance)*



V.3. Le déroulement type d'une animation

Avant l'animation

Afin de garantir la sécurité de tous, notre animateur met en place différentes méthodologies avant l'animation.

- Si l'activité se passe en classe, la salle dispose obligatoirement d'une certification « Établissement Recevant du public » (ERP).
- Si l'activité est en extérieur, le lieu sera proposé par la Fédération à la structure et choisi avec le responsable du groupe. L'animateur de la Fédération s'assurera de la capacité d'accueil de la salle.

Pour les sites en bord de cours d'eau, d'autres critères devront être pris en compte en amont :

- Le site fera l'objet d'une fiche de site descriptive (**présenté en annexe n°2**),
- Notre animateur s'assurera que les enfants peuvent être emmenés au bord de la rivière en sécurité. Si jamais des zones dangereuses sont repérées, il sera installé de la rubalise pour les matérialiser. Un autre site sera proposé si l'animateur estime que le site est dangereux,
- Une attention particulière sera portée sur la météorologie,
- Si nécessaire un balisage de la zone d'animation sera effectué,
- Il vérifie que son matériel de sécurité soit complet,
- Il vérifie que ces outils pédagogiques et son matériel de pêche soient opérationnels.

Pendant l'animation

- Il énonce les consignes de sécurité au début de l'animation.
- Il veille au respect des règles de sécurité et au bon déroulement de l'activité.
- Il responsabilise les jeunes quant aux risques liés à l'activité.
- Il explique le fonctionnement et l'utilisation normale du matériel.
- Il recadre si certaines attitudes mettent le public en danger.

Après l'animation

- Si la Fédération est organisatrice :

L'équipe d'animation s'assure que le groupe repart en sécurité physique et morale du lieu d'animation après avoir proposé les outils d'évaluation de notre démarche.

- Si la Fédération est prestataire de service :

Nous proposons les outils d'évaluation (cf : paragraphe suivant) relatifs à l'animation, ainsi qu'un bilan de l'action.



 Animation de découverte de la rivière - @FNPF

VI / L'ÉVALUATION

VI.1. L'évaluation de l'animation

Pour chaque action, la Fédération demandera une évaluation aux différentes parties : animateur, public et encadrant (enseignant, animateur, ...) **(en annexe n°3)**.

L'évaluation permet non pas de juger, mais de repérer les dysfonctionnements et les points à améliorer dans les différentes étapes de la démarche. Elle identifie et fait apparaître les axes d'amélioration qui nous permettront de faire ressortir des évolutions possibles. De plus, recueillir la parole des acteurs peut permettre l'émergence de nouveaux projets.

VI.2. L'évaluation annuelle

La Fédération effectue une évaluation annuelle de ces interventions. L'objectif est de faire le point sur les différentes séances d'éducation à l'environnement menées par la Fédération. Nous pouvons avoir une représentation quantitative des animations effectuées pour chaque séance et définir l'ensemble des séances pratiquées par la Fédération. Une attention particulière sera portée sur la totalité des personnes sensibilisées.

VI.3. La contractualisation des structures

Pour valider les prestations, il est nécessaire de structurer et de définir les rôles de chacune des parties prenantes et de formaliser l'action au travers d'une convention bipartite (fédération et structures demandeuses).

Afin de contractualiser les choses, nous procédons à l'envoi de deux documents **(en annexe 4 et 5)**.

Le premier document est le cahier d'engagement **(annexe 4)**. Ce document permet à la Fédération de présenter à la structure la place et le rôle de chacun. En effet, il reprend le déroulement de la méthodologie d'échange avant la réalisation de l'animation. Il aborde les différents moyens mis en place pour la réalisation des séances, ainsi que les responsabilités de chacune des structures. Le coût pédagogique des interventions est lui aussi abordé.

Le deuxième document **(annexe 5)** est la fiche d'engagement. Cette fiche permet une synthèse du projet entre les deux structures. Elle rappelle le cadre spécifique de l'animation.



LES ANNEXES

Annexe 1 : les modules



Module 1

Découverte des poissons d'eau douce par écosystème (sur 2 séances)

- 1.1 / Découverte des poissons d'eau douce : reconnaissance des poissons,
- 1.2 / Découverte des poissons d'eau douce : l'anatomie du poisson.

Module 2

*Découverte de la reproduction des poissons au travers de l'espèce *Truite fario* (*Salmo trutta*) (sur 1 séance)*

Module 3

Réseaux trophiques des espèces aquatiques (Qui mangent qui ?) (sur 1 séance)

Module 4

Les invertébrés aquatiques, indicateurs de la qualité de l'eau (sur 2 séances)

- 4.1 / Les invertébrés, indicateurs de la qualité de l'eau,
- 4.2 / Réalisation d'un IBGN simplifié.

Module 5

La rivière... Un biotope particulier (sur 3 séances)

- 5.1 / La zonation de la rivière,
- 5.2 / La rivière... un milieu de vie très riche,
- 5.3 / Découverte de ma rivière.

Module 6

Je classe les animaux de la rivière (sur 1 séance)

Module 7

Le Natura'bus : observatoire ambulant de la Biodiversité (sur 1 séance)

Découverte des poissons d'eau douce par écosystème

CYCLE
2 ET 3



Le lieu de l'animation

En salle.



Les objectifs

- Définir un poisson et sa morphologie (nageoires, écailles, respiration branchiale...),
- Comprendre que la morphologie d'un poisson est adaptée à son mode de vie et au milieu dans lequel il évolue,
- Savoir classer par famille les poissons. Notion de classification en grandes familles en relation avec leur niche écologique,
- Notion de super adaptation au milieu et sensibilisation aux modifications de celui-ci,
- Respect de l'environnement.



La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant,
- Les caractéristiques du vivant,
- Interactions entre les êtres vivants et leur environnement.



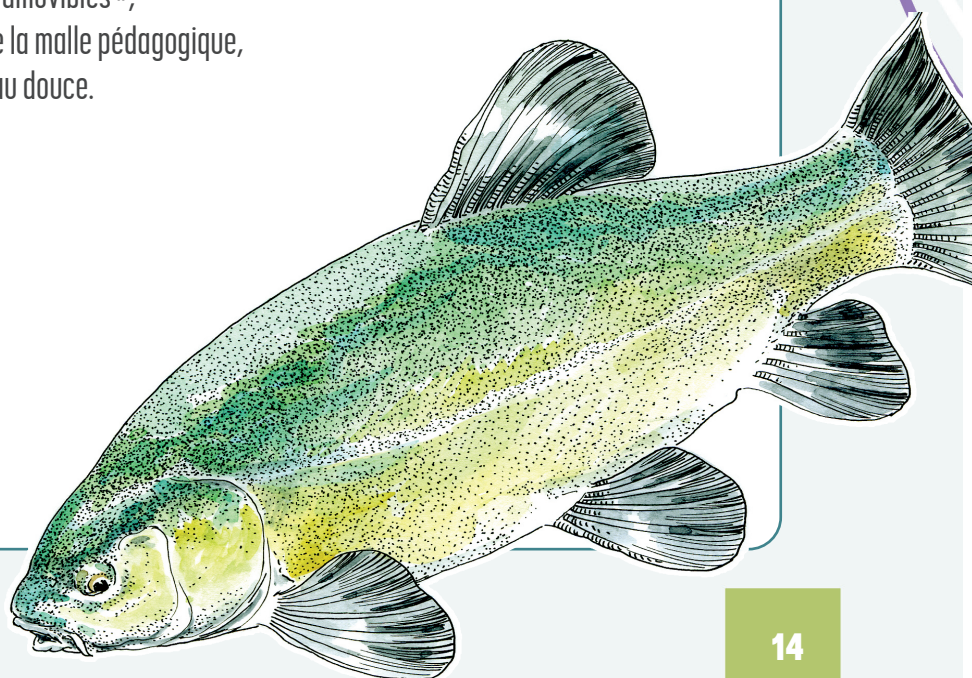
Le matériel

- Bornes bi-hexagonales, support pédagogique où les enfants doivent replacer la partie avant et arrière du poisson. Cela leur permet de découvrir le nom du poisson,
- Poster des poissons du Tarn (un par enfant),
- Truite en résine « anatomie + nageoires amovibles »,
- Panneau sur la biologie des poissons de la malle pédagogique,
- Clef de détermination des poissons d'eau douce.



La durée

2 heures.



1.1 / Découverte des poissons d'eau douce : reconnaissance des poissons



Les sous-objectifs

- Savoir regrouper les êtres vivants en fonction de critères communs,
- Savoir utiliser une clef de détermination simplifiée,
- Trouver les bonnes informations avec l'aide des supports pédagogiques.



Le matériel

- Bornes bi-hexagonales,
- Poster des poissons du Tarn (un par enfant),
- Clef de détermination des poissons.



Le déroulement de la séance de reconnaissance des poissons :

• Phase 1 : Phase collective

L'intervenant présente les supports pédagogiques à toute la classe. Comment les observer, les lire, les identifier et les utiliser.

L'intervenant met à la disposition des élèves les supports présentés afin qu'ils puissent les utiliser. Il nomme les différentes espèces d'eau douce et demande aux élèves d'en faire une description simple.

• Phase 2 : Exercice oral collectif

L'intervenant montre les différentes espèces de poissons et demande aux enfants de les nommer. Il fait expliciter les critères simples de détermination utilisés : couleur, forme, milieu de vie...

• Phase 3 : Exercice individuel

Il sera proposé à l'enseignant de le réaliser lui-même à la suite de la séance avec la fiche élève.

• Phase 4 : Correction de manière collective au tableau



Jeu de reconnaissance des poissons : quel est ce poisson ?

- Présentation détaillée ci-contre.

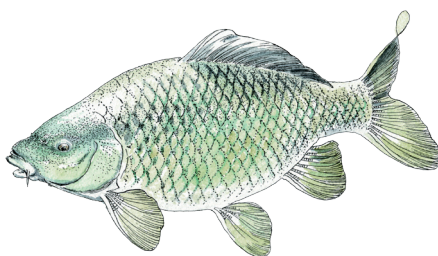


Borne bi-hexagonale

Jeu de reconnaissance des poissons

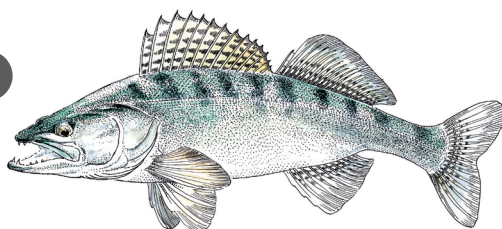
Consigne : Relie à l'aide d'une flèche de couleur différente pour chaque poisson, le dessin avec son nom ainsi que son milieu de vie, puis colorie-le en t'aidant du poster poisson d'eau douce poisson.

LA TRUITE ●

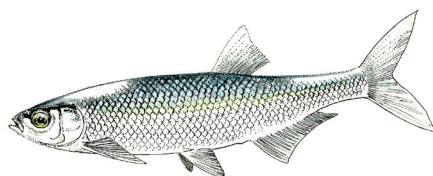


● LAC, ÉTANG,
RIVIÈRE LENTE

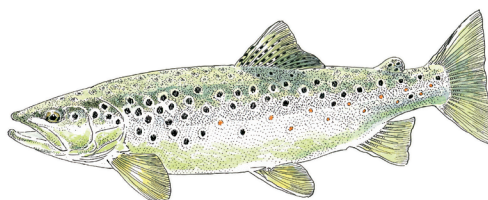
LE BROCHET ●



LA PERCHE ●

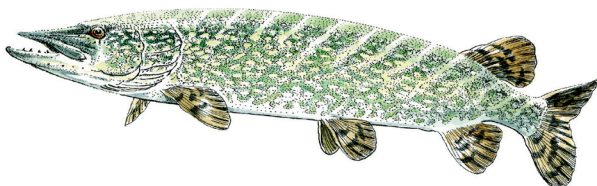


LA CARPE ●

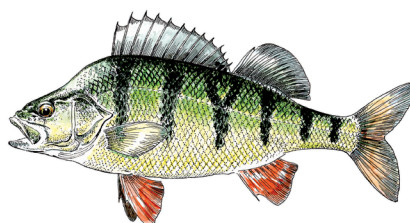


● RIVIÈRE DE
MONTAGNE
ASSEZ RAPIDE

LE SANDRE ●



L'ABLETTE ●



1.2 / Découverte des poissons d'eau douce : l'anatomie du poisson



Les sous-objectifs

- Connaître la morphologie des poissons (nom des nageoires et leurs rôles),
- Découvrir l'anatomie interne d'un poisson,
- Savoir placer des légendes sur un dessin,
- Trouver les bonnes informations avec l'aide des supports pédagogiques.



Le matériel

- Truite en résine « anatomie + nageoires amovibles »,
- La fiche élève n°1.



Le déroulement de la séance sur l'anatomie du poisson :

• Phase 1 : Phase collective

Dans un premier temps, l'intervenant laisse les enfants utiliser leur propre vocabulaire pour décrire les différentes parties du poisson. Dans un second temps, il introduit le vocabulaire exact.

• Phase 2 : Exercice oral collectif

L'intervenant, avec l'aide des enfants, dessine au tableau un profil de la truite et nomme le nom des différentes nageoires et leurs fonctions.

• Phase 3 : Exercice individuel

Il sera proposé à l'enseignant de le réaliser lui-même à la suite de la séance.



Fiche élève n°1 : l'anatomie interne et externe d'un poisson

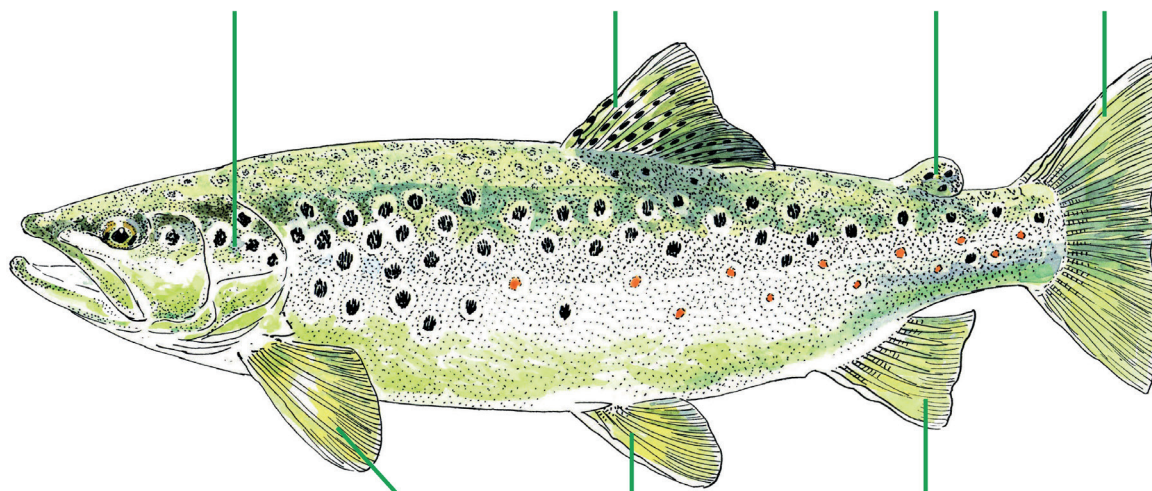
- Présentation détaillée ci-contre.



Truite en résine « anatomie + nageoires amovibles »



Fiche élève n°1 : anatomie interne et externe d'un poisson



Anatomie externe

NAGEOIRE DORSALE

NAGEOIRE ADIPEUSE

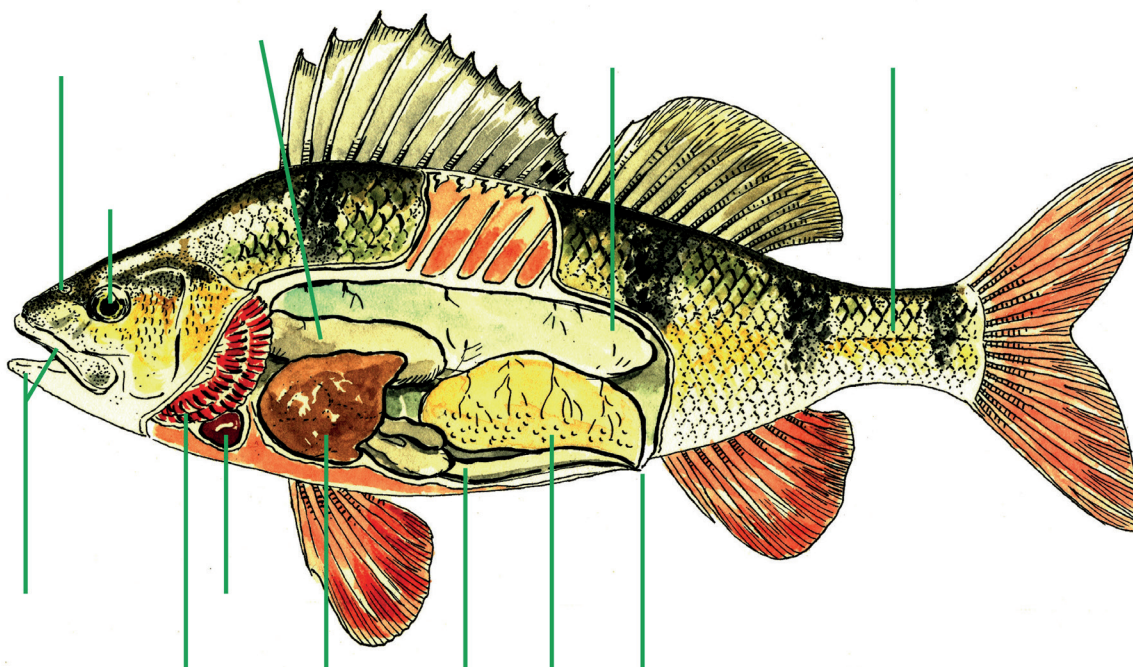
NAGEOIRE PECTORALE

NAGEOIRE ANALE

NAGEOIRE CAUDALE

NAGEOIRE VENTRALE

OPERCULE



Anatomie interne

LIGNE LATÉRALE

ESTOMAC

COEUR

VESSIE NATATOIRE

OEIL

NARINES

BRANCHIES

FOIE

MÂCHOIRES

GONADES

INTESTIN

ORIFICE URO-GÉNITAL

Découverte de la reproduction des poissons au travers de l'espèce Truite fario (Salmo trutta)

CYCLE
2 ET 3



Le lieu de l'animation

En salle et dans la cour.



Les objectifs

- Découvrir le cycle biologique des poissons,
- Comprendre que chaque espèce de poissons a un cycle de vie adapté à son milieu et qu'elle y trouve les conditions nécessaires pour accomplir chaque stade de développement du cycle et ainsi, assurer le maintien de l'espèce,
- Notion de modification et de déséquilibre des milieux. Un impact sur la biodiversité aquatique, exemple des poissons.



La référence au programme scolaire

- Les stades de développement d'un être vivant,
- Les modes de reproduction des êtres vivants,
- L'adaptation aux conditions du milieu.



Le matériel

- DVD reproduction de la truite en milieu sauvage et artificiel (facultatif à trouver),
- Fichiers photos,
- La fiche élève n°2 : le cycle biologique de la truite,
- Panneau cycle de vie de la truite avec les différents stades + magnets,
- Panneau de reproduction des poissons,
- Différents stades de développement de la truite (conservés dans du formol),
- Maquette frayère en 3D (créer à partir d'éléments prélevés dans l'école).



La durée

2 heures.



I Le déroulement de la séance de découverte de la reproduction des poissons

• Phase 1 : Phase orale et collective

À l'oral, l'intervenant vérifie les connaissances déjà acquises par les élèves.

Comment naissent les poissons ?

Quelles sont les phases principales du développement des poissons ?

• Phase 2 : Phase d'observation

L'intervenant présente le DVD qu'il va commenter et expliquer. Il pourra s'appuyer sur des photos issues du DVD.

• Phase 3 : Jeu collectif

À partir des notions du DVD, faire réaliser par les enfants, un poisson mâle et une femelle en carton. Utiliser des billes pour figurer les œufs et de la farine pour la laitance dans des ballons de baudruche.

Faire réaliser une fausse rivière avec des cailloux et le sens du courant et mettre en œuvre la reproduction de la truite en 3D.

• Phase 4 : Phase collective

Reconstitution du cycle biologique de la truite. L'intervenant expliquera le passage des œufs au stade juvénile, puis du stade juvénile au stade adulte.

• Phase 5 : Exercice individuel

Exercice individuel avec la fiche élève n°3 pouvant être laissée à l'enseignant.



I Fiche élève n°2 : le cycle biologique de la truite

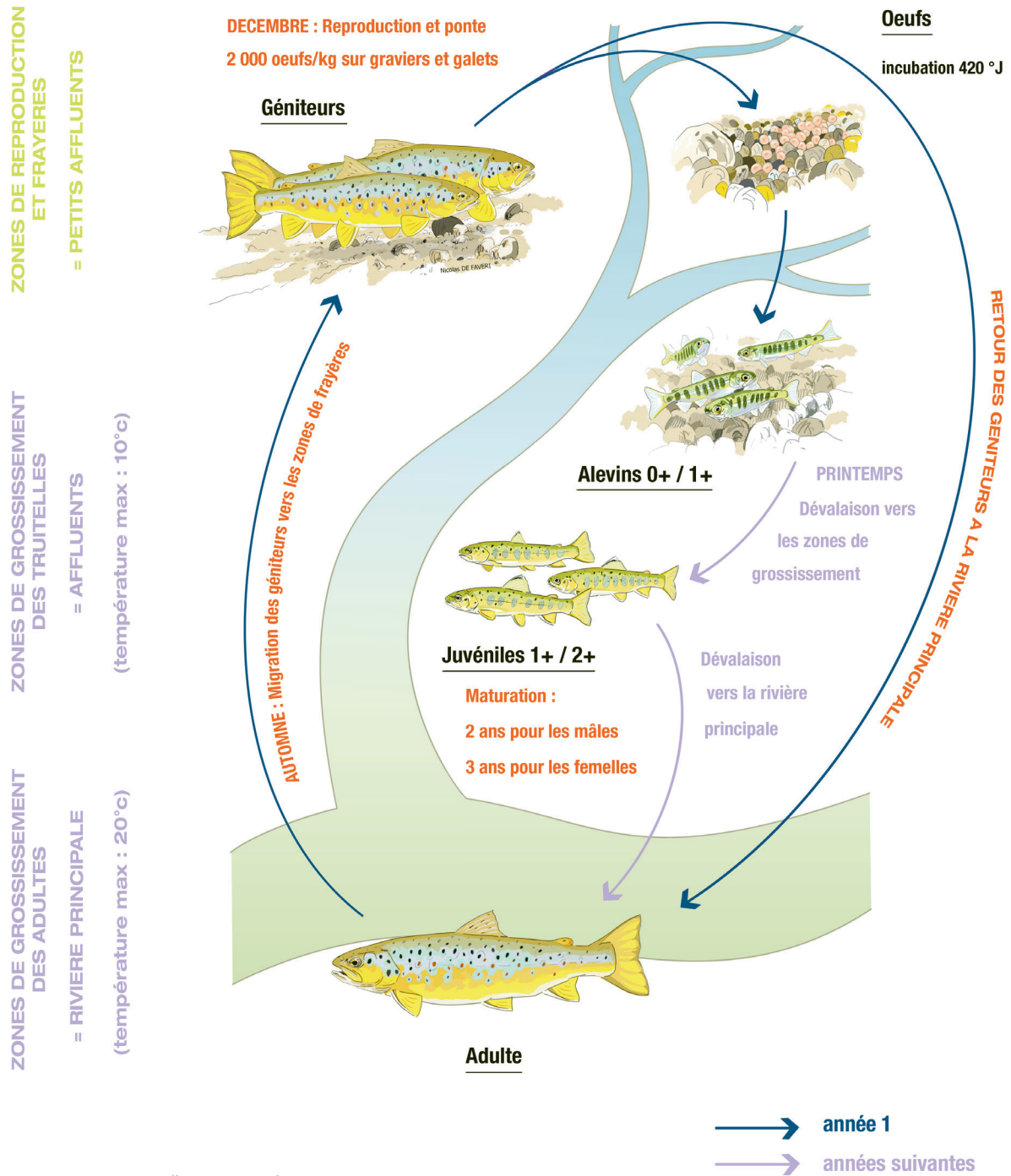
- Présentation détaillée à suivre.



Alevins vésiculés de truites



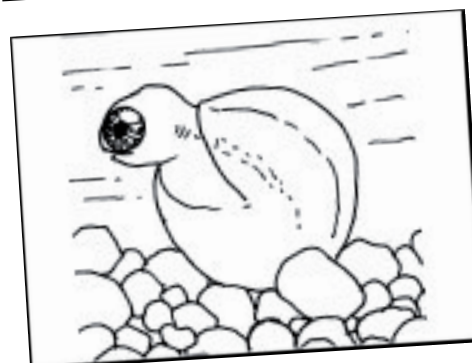
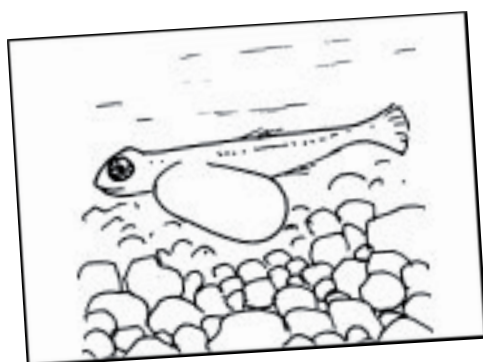
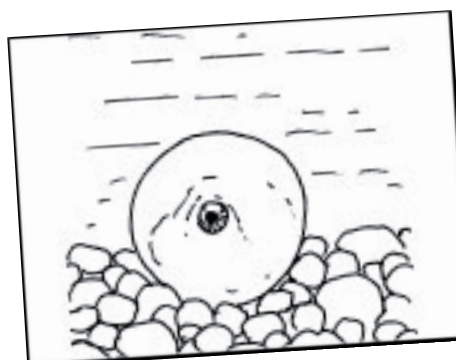
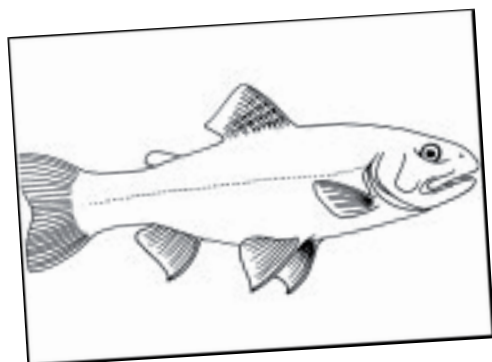
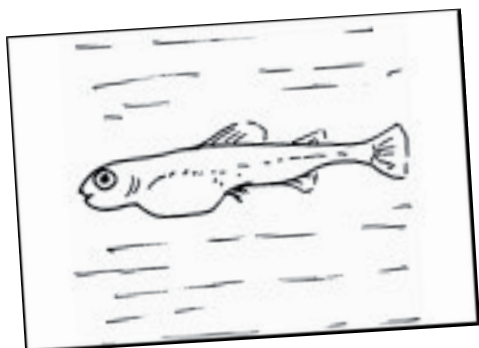
LE CYCLE BIOLOGIQUE DE LA TRUITE FARIO



© Illustration : Nicolas DE FAVERI - 2018

Fiche élève n°2 : le cycle biologique de la truite

Consigne : Découpe les dessins et replace -les dans le bon ordre de chaque stade du cycle biologique de la truite.



1



2



3



6



5



4

Réseaux trophiques des espèces aquatiques (qui mange qui ?)

CYCLE
2 ET 3

Le lieu de l'animation

En salle ou dehors.

Les objectifs

- Acquérir des notions de relations alimentaires entre différentes espèces du même milieu,
- Amener à comprendre que les êtres vivants doivent se nourrir pour vivre et se développer,
- Comprendre la notion de régime alimentaire et découvrir les principales espèces aquatiques présentes dans nos eaux,
- Amener progressivement à la notion de chaîne alimentaire,
- Notion de transfert d'énergie.

La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interaction entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.

Le matériel

- Panneau / fiche pédagogique adaptée ,
- Fichiers photos,
- Schéma de la chaîne alimentaire,
- Vidéo présentant le régime alimentaire des espèces aquatiques (secret de rivière),
- Fiche élève n°3 : la chaîne alimentaire.

La durée

2 heures.

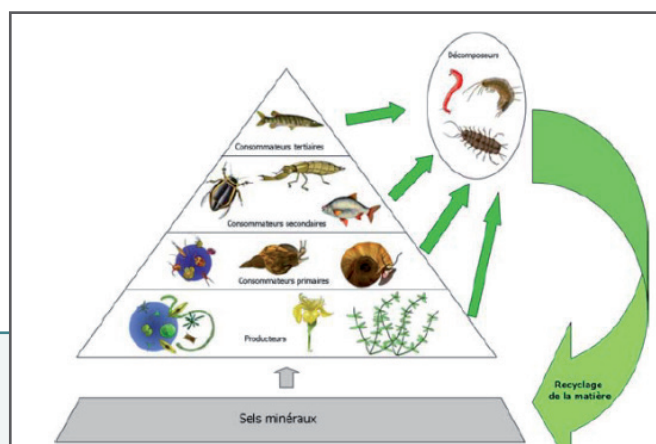


Schéma de la chaîne alimentaire



Le déroulement de la séance de découverte des réseaux trophiques

• Phase 1 : Phase orale et collective

À l'oral, l'intervenant présente les différentes composantes de la chaîne alimentaire :

- L'énergie, l'eau et le sol,
- Les végétaux,
- Les herbivores,
- Les consommateurs primaires (carnivores),
- Les consommateurs secondaires,
- Les superprédateurs,
- Le cas particulier des omnivores aquatiques,
- La place de l'humain dans cette chaîne.

• Phase 2 : Exercice collectif, jeux de rôles

Chaque enfant se voit attribuer un animal avec une place dans le réseau trophique. Le but étant de montrer que si l'on retrouve chaque niveau du réseau trophique, on obtient un milieu équilibré.

• Phase 3 : Exercice collectif, jeux de rôles, suite

Une reproduction du jeu de rôle de la phase précédente en enlevant les superprédateurs.

L'objectif étant de faire comprendre aux enfants que chaque élément joue un rôle bien précis.

• Phase 4 : Exercice individuel

Exercice individuel avec la fiche élève n°4 pouvant être laissée à l'enseignant.



Fiche élève n°3 : la chaîne alimentaire

- Présentation détaillée à suivre.

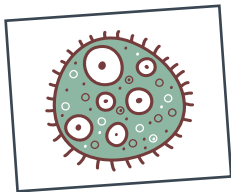


Invertébré aquatique



Fiche élève n°4 : la chaîne alimentaire

Consigne : Découpe les dessins et replace-les dans l'ordre de la chaîne alimentaire.



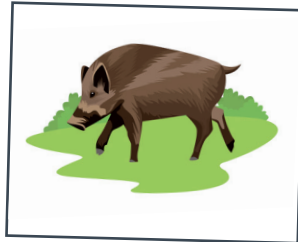
LE ZOOTLANCTON



POISSON CARNASSIER :
LE BROCHET



LE HÉRON



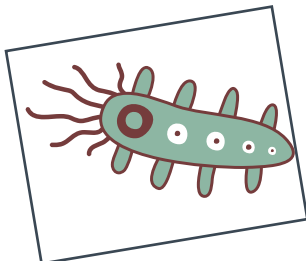
LE SANGLIER



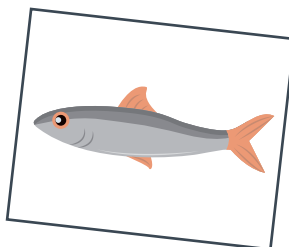
L'INVERTÉBRÉ
AQUATIQUE



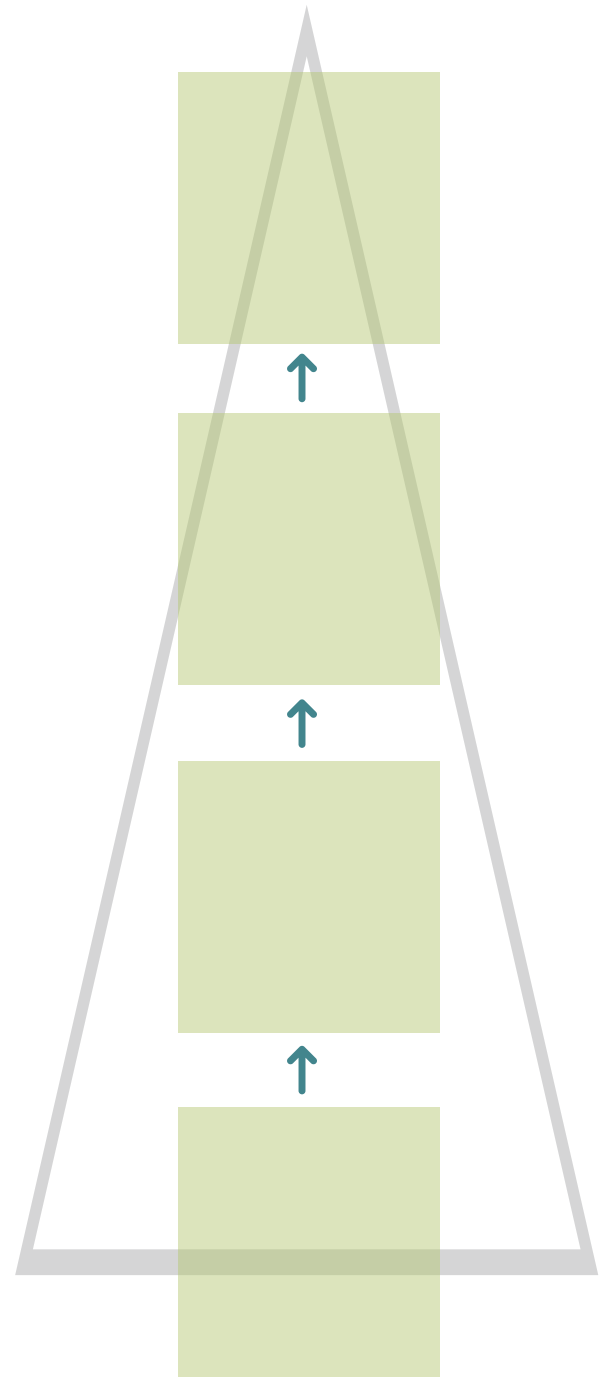
LE PÊCHEUR



LE PHYTOPLANCTON



PETIT POISSON
: LE GARDON



→ = est mangé par

Les invertébrés aquatiques, indicateurs de la qualité de l'eau

CYCLE
2 ET 3



Le lieu de l'animation

En salle (séance 1) et au bord d'un cours d'eau (séance 2).



Les objectifs

- Découverte d'un milieu aquatique,
- Prendre conscience de la richesse des milieux aquatiques (notion de biodiversité),
- Notion de réseaux trophiques (régime alimentaire, relation inter-espèces).



La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interaction entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.



Le matériel

- Questionnaire sur le milieu aquatique (voir questionnaire), Cela leur permet de découvrir le nom du poisson,
- Epuisettes et bacs,
- Loupe,
- Invertébrés au formol et maquettes,
- Clef de détermination des macro-invertébrés d'eau douce.



La durée

2 heures par séance.



Les invertébrés
aquatiques



4.1 / Les invertébrés, indicateurs de la qualité de l'eau



Le lieu de l'animation

En salle.



Les sous-objectifs

- Définir et identifier les différentes parties d'un invertébré aquatique,
- Comprendre qu'un invertébré aquatique peut avoir un cycle de vie semi-immérgé.



Le matériel

- Schéma d'un invertébré aquatique,
- Schéma du cycle de vie de la larve de libellule.



Le déroulement de la séance 1 : découverte et classification

Phase 1 : Phase orale et collective

Définition d'un invertébré aquatique (lieu de vie, besoins spécifiques, exigences écologiques).

Phase 2 : Phase collective

Composition d'un invertébré aquatique (tête, thorax, abdomen).

Phase 3 : Phase collective

Comprendre que certains invertébrés peuvent avoir un cycle de vie semi-immérgé (l'exemple de la larve de libellule).

Phase 4 : Exercice collectif et individuel

Sous la conduite de l'intervenant, les enfants sont amenés à replacer les différents stades de développement sur un schéma.

Phase 5 : Lien avec la séance suivante

Introduction de la séance suivante avec la notion de sensibilité des invertébrés à la pollution. Développement sur un schéma.

4.2 / Réalisation d'un IBGN simplifié



Le lieu de l'animation

Au bord d'un cours d'eau.



Les sous-objectifs

- Découvrir la rivière proche de l'établissement scolaire,
- Réaliser une démarche scientifique (IBGN = Indice Biologique Global Normalisé simplifié),
- Déterminer la qualité d'un cours d'eau.



Le matériel

- Epuisettes, filets, bacs de tri, loupes, ...
- Clef de détermination des invertébrés aquatiques,
- Abaques à double entrée pour déterminer la qualité de la rivière.



Le déroulement de la séance 2 : les invertébrés de la rivière

• Phase 1 : Phase orale et collective

L'intervenant présente le questionnaire sur le milieu aquatique et le fait remplir par les enfants.

• Phase 2 : Exercice collectif

L'intervenant montre comment « pêcher » les invertébrés aquatiques à l'aide des épuisettes et effectue lui-même les prélèvements. L'intervenant fait manipuler les enfants.

• Phase 3 : Exercice collectif

L'animateur explique le principe de la clef de détermination et la méthode d'utilisation.

Par petit groupe (3-4 enfants), les enfants effectuent le tri des différents invertébrés. Ils les identifient à l'aide de la clef de détermination simplifiée et les comptabilisent.

• Phase 4 : Exercice collectif

Pour terminer, ils déterminent la note de la rivière.

• Phase 5 : Exercice collectif

En fonction de celle-ci, des propositions pour l'amélioration ou le maintien de cette note sont apportées collectivement.



*Observation d'un
invertébré aquatique
à la loupe*



La rivière... Un biotope particulier

5.1 / La zonation de la rivière

CYCLE 3



Le lieu de l'animation

En salle ou au bord de l'eau.



Les objectifs

- Comprendre que la rivière n'est pas uniforme,
- Reconnaître les différentes zones de la rivière et leurs principales caractéristiques,
- Relier ces caractéristiques aux peuplements piscicoles de chacune de ces zones.



La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interactions entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.



Le matériel

- Fiche pédagogique adaptée,
- Fichiers photos,
- Seaux et arrosoirs,
- Sable ou terre,
- Dessins de Nicolas de Faveri,
- Fiche élève n°5 et 5 bis : la zonation de la rivière.



La durée

2 heures.



Le déroulement de la séance : la zonation de la rivière

- **Phase 1 : Phase orale et collective**

L'intervenant, à l'aide de support pédagogique adapté, propose aux enfants une série de photographies représentant les différentes zones de la rivière.

- **Phase 2 : Exercice collectif**

Par petit groupe, les enfants ont une zone à définir. Ils définissent la photographie avec leurs mots.

- **Phase 3 : Exercice collectif**

L'animateur reprend toutes les photographies au tableau. Sous chaque image, les enfants devraient écrire les éléments qui qualifient les images. Puis, l'intervenant reconstitue d'Amont en Aval les différentes zones avec les enfants.

- **Phase 4 : Phase orale**

À l'issue de la phase d'exercice collectif, l'intervenant intègre les différents noms scientifiques des zones. Puis, il introduit la notion d'oxygène dissous qui ne peut pas être abordé sur les photographies.

- **Phase 5 : Exercice individuel**

Exercice individuel avec la fiche élève n°5 pouvant être laissée à l'enseignant.



Fiche élève n°5 et 5 bis : la zonation de la rivière

- Présentation détaillée à suivre.



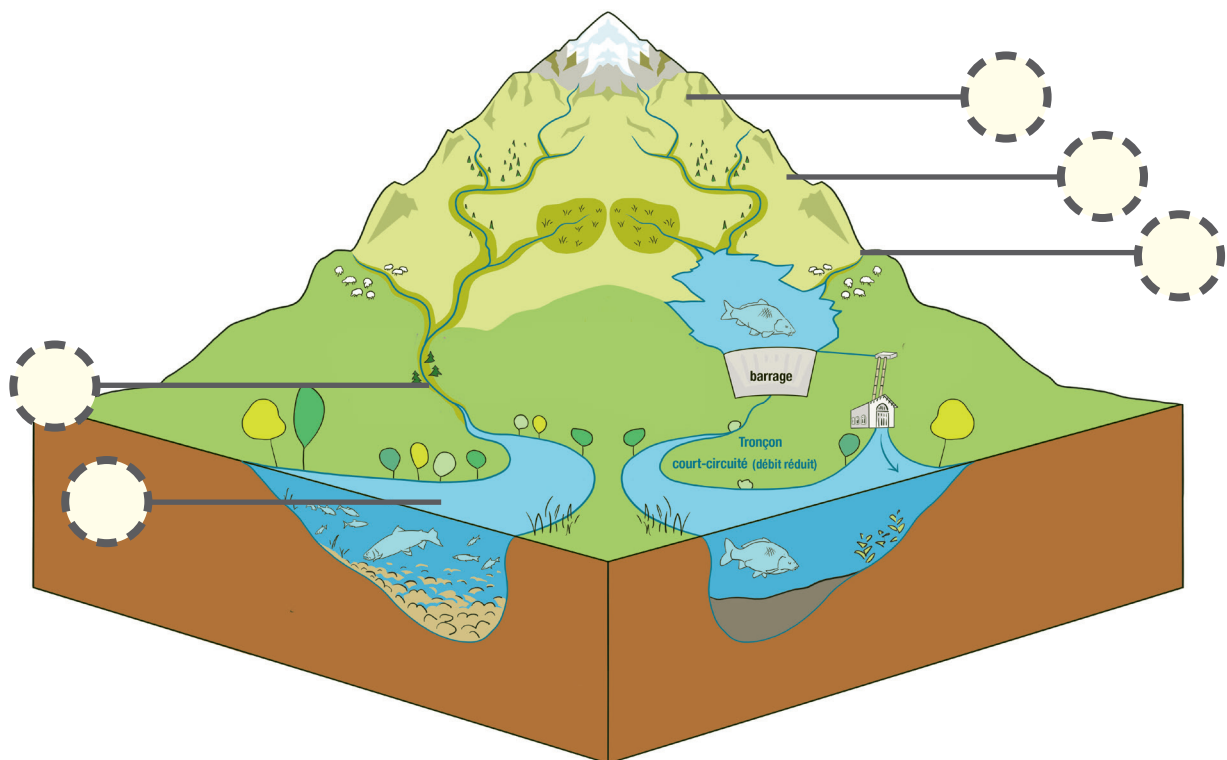
La vie d'une rivière



Fiche élève n°5 : la zonation de la rivière

Consigne : *Identifie les 5 zones de la rivière :*

- 1** - Zone Crénon des sources
- 2** - Zone Rhithron à Truite
- 3** - Zone écotone Rhithron Potamon Barbeau et Ombre
- 4** - Zone Potamon à Brème
- 5** - Zone Estuaire à flet (l'embouchure)



© Illustration du bassin versant : Nicolas DE FAVERI - 2018

Fiche élève n°5 (bis) : la zonation de la rivière

Consigne : *Situe les différentes zones de la rivière :*

1 - Zone Crénon des sources

2 - Zone Rhithron à Truite

3 - Zone écotone Rhithron Potamon Barbeau et Ombre

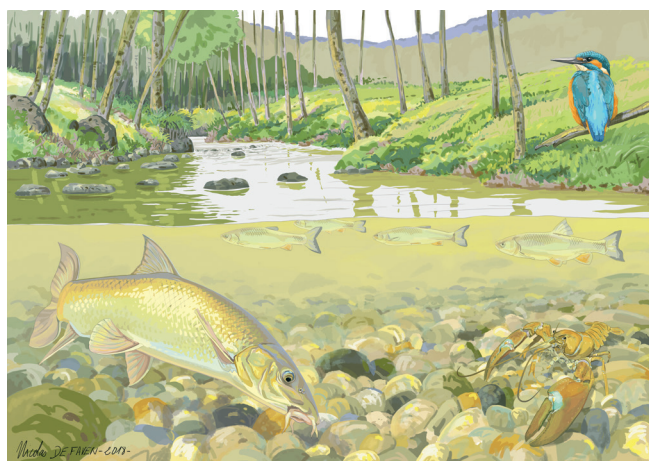
4 - Zone Potamon à Brème



Nom de la zone : _____



Nom de la zone : _____



Nom de la zone : _____



Nom de la zone : _____

La rivière... Un biotope particulier

5.2 / La rivière, un milieu de vie très riche

CYCLE 3



Le lieu de l'animation

Sur le terrain, à proximité d'un cours d'eau.



Les objectifs

- Démontrer la richesse de cet écosystème,
- Faire prendre conscience de son importance pour le maintien de la biodiversité et de son équilibre,
- Relier ces caractéristiques aux peuplements piscicoles de chacune de ces zones.



La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interactions entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.



Le matériel

- Fiche pédagogique adaptée,
- Outil de capture et de détermination,
- Fiche de l'élève n°5 ter : la rivière... un milieu de vie très riche.



La durée

2 heures.



Lien possible

Avec le module 4 sur les invertébrés aquatiques.



I Le déroulement de la séance : la rivière, un milieu de vie très riche

• Phase 1 : Phase orale et collective

L'intervenant propose aux enfants d'effectuer la mesure de la vitesse du courant pour avoir une idée de la zone (même si c'est très approximatif) : vitesse = distance / temps (mètre par seconde mesuré sur place et transformé en km/h).

• Phase 2 : Exercice collectif

Chaque espèce sur le dessin sera identifiée et des informations complémentaires seront apportées par l'intervenant.

Sous la conduite de l'intervenant, la relation entre les différentes espèces et la rivière sera identifiée.

- Végétaux immergés utilisant l'oxygène dissous,
- Arbres et arbustes de la ripisylve,
- Animaux déroulant tout leur cycle de vie dans la rivière,
- Animaux effectuant leur ponte et leur cycle larvaire dans la rivière,
- Animaux se nourrissant dans la rivière (oiseaux) ou près de la rivière (libellules).

Chaque fois qu'une espèce sera mentionnée, elle sera placée sur le dessin.

• Phase 3 : Exercice individuel

Exercice individuel avec la fiche élève n°6 pouvant être laissée à l'enseignant.



I Fiche élève n°5 (Ter) : la rivière... un milieu de vie très riche

- Présentation détaillée à suivre.



Une salamandre

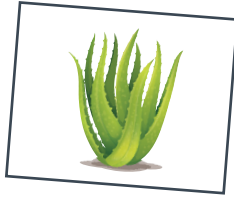


Fiche élève n°5 (ter) : la rivière... un milieu de vie très riche

Consigne : Observe les dessins ci-dessous et écrit le numéro qui lui correspond sur la grande illustration



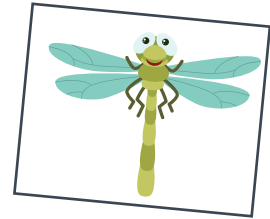
1 - AULNE



2 - VÉGÉTAUX AQUATIQUES



3 - LA SALAMANDRE



4 - LA LIBELLULE



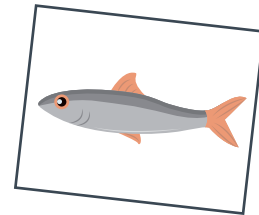
5 - L'INVERTÉBRÉ
AQUATIQUE



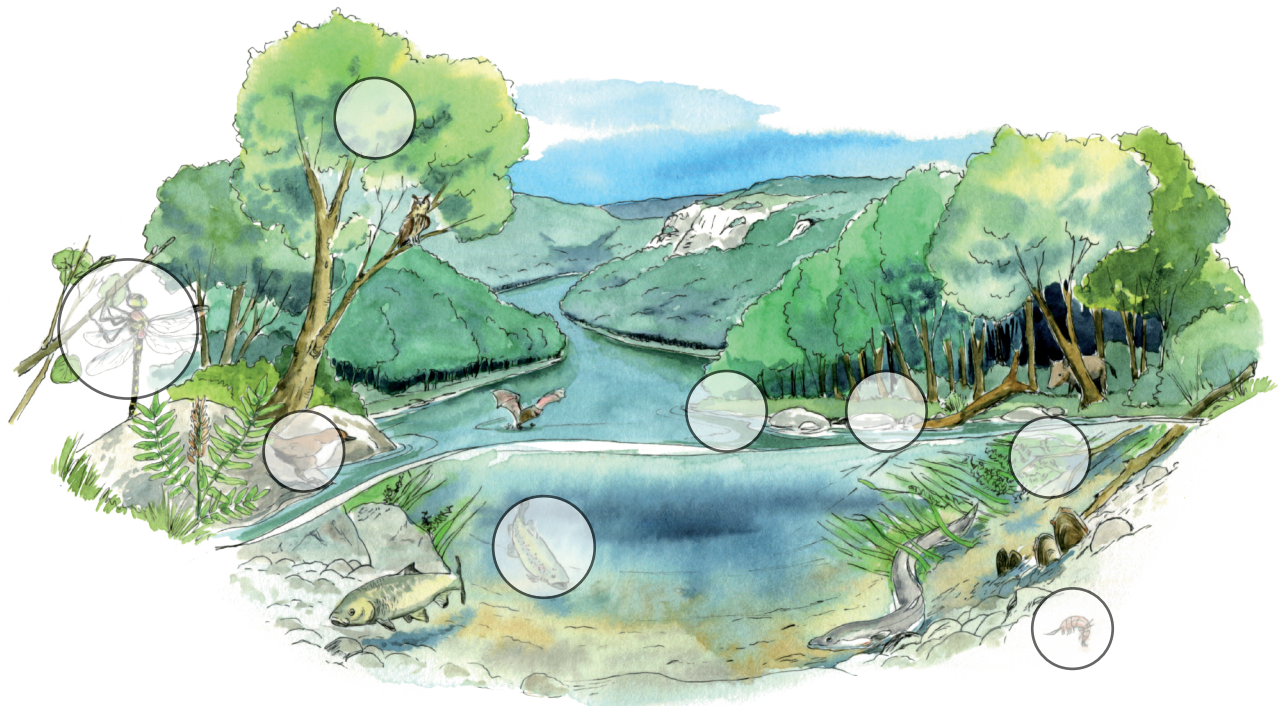
6 - LE PÊCHEUR



7 - LE MARTIN-PÊCHEUR



8 - LE POISSON



5.3 / Découverte de ma rivière

CYCLE 3

**Le lieu de l'animation**

Au bord d'un cours d'eau.

**Les objectifs**

- Découvrir la rivière proche de mon école,
- Se situer dans son espace de vie au travers d'une lecture de paysage : utiliser les connaissances de la séance 1,
- Observation de la vie présente.

**La référence au programme scolaire**

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interactions entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.

**Le matériel**

- Petites épuisettes,
- Bacs de tri,
- Loupe.

**La durée**

2 heures par séance.

**Lien possible**

Avec le module 4 sur les invertébrés aquatiques.

**Le déroulement de la séance : découverte de ma rivière****Phase 1 : Phase collective**

Sous la conduite de l'intervenant, les enfants sont amenés à décrire les éléments qui les entourent (bruit, végétation présente, vitesse de l'eau, etc...).

Phase 2 : Exercice collectif

L'intervenant fait évoluer la réflexion des enfants en fonction des éléments qu'ils n'ont pas relevés.

Phase 3 : Exercice collectif

L'intervenant effectue ensuite le parallèle avec la séance numéro 1, afin de faire ressortir les différents points qui vont permettre aux enfants de découvrir au travers des dessins la zone à identifier.

Phase 4 : Phase individuelle puis collective

Les élèves identifient les différents invertébrés aquatiques avec l'aide de la clef de détermination simplifiée (lien avec le module 4). Au travers d'une abaque simple (tableau à double entrée), les élèves déterminent la qualité écologique de leur milieu.

Je classe les animaux de la rivière

CYCLE 2



Le lieu de l'animation

Une sortie au bord d'un cours d'eau.



Les objectifs

- Savoir observer puis décrire des êtres vivants,
- Représenter le vivant,
- Sélectionner, au sein d'une liste constituée et à partir des descriptions réalisées, les caractères qui vont permettre de classer scientifiquement une collection d'animaux.



La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interactions entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.



Le matériel

- Fiche pédagogique adaptée,
- Fichiers photos,
- Fiche enseignant n°6 et fiche élève n°6 et 6 bis : je classe les animaux de la rivière.



La durée

2 heures.



Le déroulement de la séance : je classe les animaux de la rivière

• Phase 1 : Phase collective

La visite au bord de l'eau va permettre à l'enfant de voir les êtres vivants de la rivière. L'intervenant présente les différents visuels des espèces.

• Phase 2 : Phase collective

L'intervenant met en place un jeu de description avec la photo sur le front ou dans le dos (qui suis-je ?). Il laisse les élèves poser des questions sur les animaux afin de retrouver le nom de l'animal qu'ils ont sur le front.

• Phase 3 : Phase collective

L'intervenant présente les différents critères de classification :

- Selon le milieu de vie.
- Selon ce qu'ils mangent.
- Selon le mode de déplacement...

• Phase 4 : Phase individuelle

Exercice individuel avec la fiche élève pouvant être laissée à l'enseignant.



Fiche enseignant n°6 et la fiche élève n°6 et 6 bis

- Présentation détaillée à suivre.



Une grenouille



LES ANNEXES

Module 6

3/5

Fiche enseignant n°6 : je classe les animaux de la rivière

CARACTÈRES	LIBELLULE	ESCARGOT	SALAMANDRE	ÉPHÉMÈRE	HÉRON	GRENOUILLE	MARTIN-PÊCHEUR	TRUITE
Yeux								
Squelette externe								
Squelette interne								
4 membres								
Coquille enroulée								
6 pattes								
Plumes								
4 doigts à la main								
Nageoires à rayons								
Pied plat								
Ailes transparentes								
2 tentacules								

INSECTES

Yeux
Squelette externe
6 pattes
Ailes transparentes

**LIBELLULE
ÉPHÉMÈRE**

AMPHIBIENS

Yeux
Squelette interne
4 membres
4 doigts à la main

**SALAMANDRE
GRENOUILLE**

POISSONS

Yeux
Squelette interne
Nageoire à rayons

TRUITE

OISEAUX

Yeux
Squelette interne
4 membres
Plumes

**MARTIN-PÊCHEUR
HÉRON**

GASTEROPODES

Yeux
Coquille enroulée
Pied plat
2 tentacules sur la tête

ESCARGOT

Fiche élève n°6 : je classe les animaux de la rivière

Consigne : Après avoir observé et décrit les animaux, complète les tableaux en cochant, pour chaque animal, les bonnes cases.

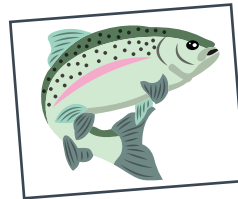
Puis retrouve à quel groupe appartient chaque animal en écrivant son nom dans la bonne case.



L'ÉPHEMÈRE



LA GRENOUILLE



LA TRUITE



LA LIBELLULE



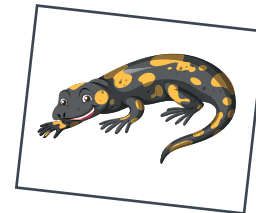
L'ESCARGOT



LE HÉRON



LE MARTIN-PÊCHEUR



LA SALAMANDRE

INSECTES
Yeux
Squelette externe
6 pattes
Ailes transparentes

AMPHIBIENS
Yeux
Squelette interne
4 membres
4 doigts à la main

POISSONS
Yeux
Squelette interne
Nageoire à rayons

OISEAUX
Yeux
Squelette interne
4 membres
Plumes

GASTEROPODES
Yeux
Coquille enroulée
Pied plat
2 tentacules sur la tête

Fiche élève n°6 bis : je classe les animaux de la rivière (suite)

CARACTÈRES	TRUITE	MARTIN-PÊCHEUR	GRENOUILLE	HÉRON	ÉPHÉMÈRE	SALAMANDRE	ESCARGOT	LIBELLULE
Yeux								
Squelette externe								
Squelette interne								
4 membres								
Coquille enroulée								
6 pattes								
Plumes								
4 doigts à la main								
Nageoires à rayons								
Pied plat								
Ailes transparentes								
2 tentacules								

Le Naturo'bus : l'observatoire ambulante de la biodiversité

CYCLE
2 ET 3



Le lieu de l'animation

En extérieur, cours d'école ou préau.



Les objectifs

- Découvrir la richesse faunistique et floristique ainsi que les interactions existantes entre les espèces et le milieu,
- Découvrir la diversité des organismes vivants présents dans un milieu et leur interdépendance,
- Reconnaître différents paysages,
- Savoir observer les impacts de l'homme sur le milieu,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages scientifiques,
- Respecter l'environnement.



La référence au programme scolaire

- Découvrir le monde du vivant :
 - Les caractéristiques du vivant,
 - Interactions entre les êtres vivants et leur environnement,
 - Respect de l'environnement.



Le matériel

- Le Naturo'Bus,
- Les figurines.



La durée

2 heures par séance.



Le Naturo'Bus





Le déroulement de la séance : l'observatoire ambulante de la biodiversité

• Phase 1 : Phase collective autour de la remorque

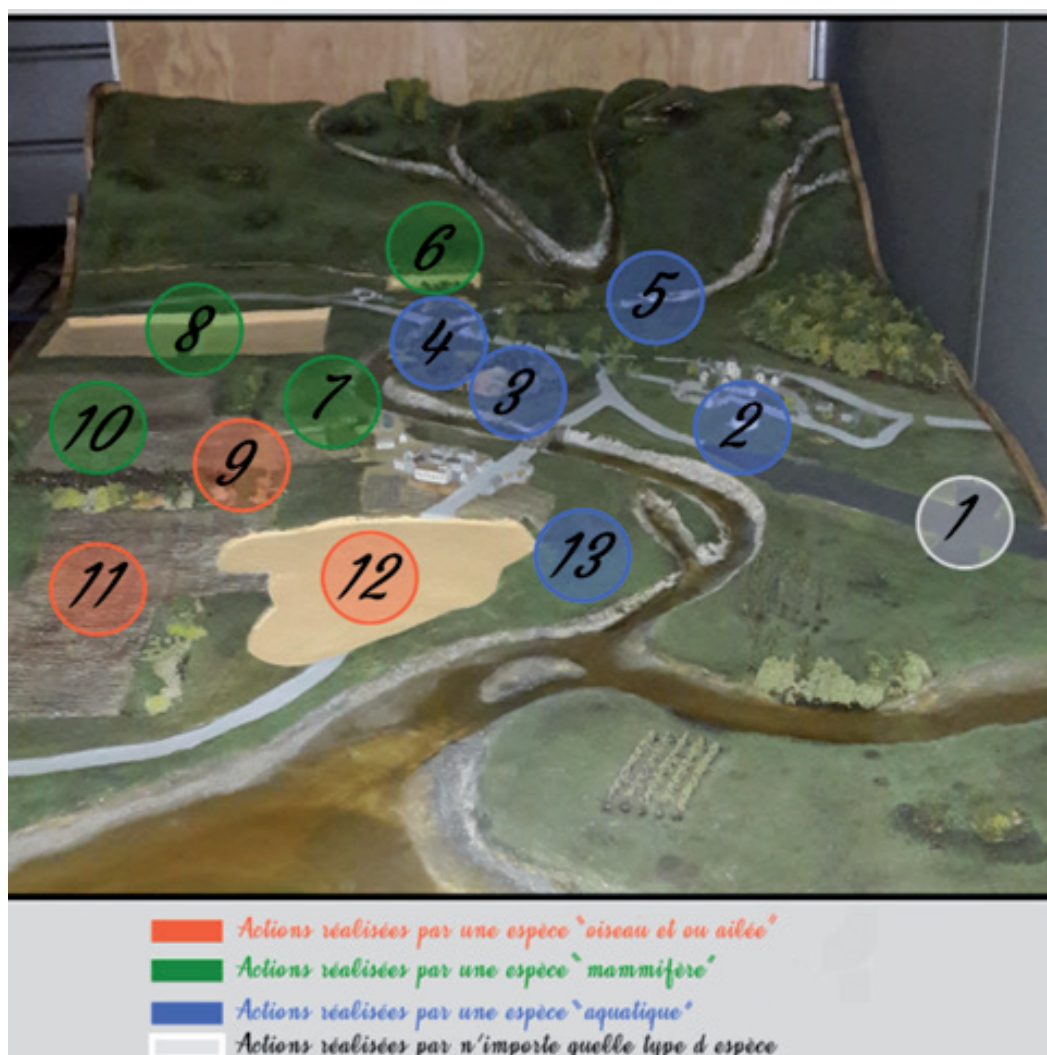
L'intervenant présente aux enfants la remorque et pose les bases du jeu qui va permettre de découvrir tous les paysages. L'animateur présente « la mission ».

• Phase 2 : Exercice collectif

A tour de rôle, les enfants lancent les dés afin de faire évoluer les figurines. Devant chaque problématique rencontrée, les enfants sont emmenés à réfléchir sur la solution à apporter.

• Phase 3 : Exercice individuel

Exercice individuel pouvant être laissé à l'enseignant. Une photographie de la maquette (voir-ci dessous) est laissée à l'enseignant. Celle-ci lui permet de réinvestir les connaissances avec la classe.



 *Libellule sortie de l'exuvie*



LES ANNEXES

Annexe 2 : exemple de fiche de site du lac de Pratgraussals

ANNEXE 2 : Un exemple de fiche de site du lac de Pratgraussals à Albi

Accès : Fléché depuis Albi, prendre direction base de loisirs de Pratgraussals

Parking : oui, à proximité

Possibilité de faire le tour du Plan d'eau : Oui

Carte générale



Type d'eau, période autorisée et surface : libre, 2ème catégorie piscicole - 1.6 ha

Local à proximité : non

Aire de pique-nique et poubelles : oui, sur le site

Aire de jeux aménagée : zone de jeux pour les enfants

Sanitaires : non

Ponton personne à mobilité réduite : non

Baignade surveillée : non

Autres activités sur site : randonnée, sentier de découverte des senteurs

Autres activités à proximité : terrain de foot, de tennis, grand parc arboré

Autre site de pêche à proximité : Le Tarn (plage à 200 mètres)

Poissons : poissons blancs, carpes et black-bass

Lâchers de truites : oui

Interdiction : pas d'interdictions particulières

Remarque : aucune

Marnages : aucun, sauf lors des crues du Tarn

Risques : pas de risques particuliers

Numéros d'urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'urgence européen : 112

Météo : 08.92.68.02.12

Hôpital : 22 Boulevard Général Sibille,
81000 Albi : 05 63 47 47 47

Pharmacie : 05 63 60 26 04

Docteur à proximité : Dr Boer Louis
38 Bis Rue de la Madeleine 81000 Albi
05 63 60 83 31

Mairie : 16 rue de l'Hôtel de ville, 81000 Albi
05 63 49 10 10

FD AAPPMA 81 : 05.63.35.55.56

Chargé de développement : Lauriol Fabien : 06.33.96.06.14

AAPPMA du secteur : AAPPMA La Gaule Albigeoise

Président de l'AAPPMA : M. Muller Marc 06.47.74.77.46

Les zones de pêche :



Le ponton

Capacité d'accueil : 8-10 enfants.

Techniques : coup, anglaise.

Profondeur à 4m : 1m50.



Le tour du lac

Capacité : 6 enfants.

Techniques : pêche aux leurres.

Profondeur à 4 m : 2 mètres.



La plage du Tarn

Capacité : 20 enfants.

Techniques : toutes les techniques sont praticables (coup feeder, leurre etc...).

Profondeur à 4 m : 1 mètre.

LES ANNEXES

Annexe 3 : la fiche d'évaluation de l'animation

ANNEXE 3 : la fiche d'évaluation de l'animation

Fiche d'évaluation d'une animation de la FD AAPPMA 81

Cette fiche permet de connaître votre ressenti sur l'intervention de notre animateur. L'objectif étant de nous permettre d'adapter au mieux nos animations suivant les attentes de chacun.

Rappel de l'animation :

Établissement :

Classe :

Année scolaire :

Intitulé de l'animation :

Date :

En salle ou en extérieur (rayer la mention inutile).

Critères évalués	Très satisfaisant	Satisfaisant	À Améliorer	Vos remarques
Notre prise de contact pour vous proposer l'animation a-t-elle répondu à votre attente ?				
Les documents liés à l'animation vous ont-ils été transmis dans les délais convenus ?				
L'intervenant était-il présent aux horaires prévus et les horaires prévus pour l'animation ont-ils été respectés ?				
Comment trouvez-vous les différents outils pédagogiques utilisés ?				
Le comportement de l'intervenant envers les enfants a-t-il été conforme à vos attentes ?				
Les notions pédagogiques attendues ont-elles été transmises ?				

Selon vous, quel est le point fort de cette animation ?

Quel est votre avis général sur cette animation ?

Quel est le retour des participants sur cette animation ?

Avez-vous des idées d'amélioration à nous proposer ?

LES ANNEXES

Annexe 4 : le cahier d'engagement

ANNEXE 4 : le cahier d'engagement

Établissement scolaire, structure ALSH ou collectivité :

Horaires d'ouverture de l'établissement :

Année scolaire :

LE DEROULEMENT

- **Contact préalable** entre l'école ou la structure d'animation jeunesse et l'éducateur de la FDAAPPMA 81. Les modalités d'intervention sont définies avec l'enseignant et sa classe dans le cas où le projet éducatif le prévoit, le retour de la « fiche contact » conditionne l'enregistrement de(s) intervention(s).
- **Préparation commune** du projet entre l'enseignant et l'éducateur de la Fédération. Dans le cas de « Classes Environnement », un représentant de la structure d'accueil sera invité à participer à la préparation.
- **Repérage** : il doit permettre de s'assurer des potentialités pédagogiques des lieux, de la facilité d'accès, de la sécurité.
- **Animation et /ou accompagnement du projet par l'éducateur :**
 - Les interventions se feront dans un esprit d'apprentissage et seront en accord avec le présent document qui constitue le cahier d'engagement.
 - Si les conditions ne sont pas favorables (météorologie, encadrement insuffisant, équipements des participants insuffisants...), l'annulation, le report ou une activité de remplacement pourra être proposée par la Fédération en concertation avec l'enseignant.
 - Dans le cadre de « Classes Environnement », l'animateur de la FDAAPPMA 81 assurera uniquement les animations pédagogiques.
- **Bilan :**
 - Un point sera fait entre l'enseignant et l'éducateur, entre chaque séance, dans le cas de module Ou en fin de journée, pendant les « Classes Environnement ».
 - En fin de session, une fiche d'évaluation sera envoyée avec la facture.
 - En accord avec l'école, et les parents d'élèves, la FDAAPPMA 81 se réserve le droit de pouvoir réutiliser les productions pour ses propres publications.

LES MOYENS / LA MISE EN PRATIQUE

- **Un éducateur** permanent diplômé et qualifié (BPJEPS – BTS, BAFA ou autres diplômes) avec un numéro de carte professionnelle d'éducateur sportif délivré par la Préfecture du Tarn.
- **Le matériel** spécifique est mis à disposition de la classe pendant la durée de l'intervention par la Fédération du Tarn pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique.
- **Les besoins en autre matériel** (petit matériel consommable) seront discutés avant chaque intervention.
- **Les aménagements** et grosses fournitures nécessaires au projet et restant à demeure dans l'école sont à la charge de l'établissement.
- **La FDAAPPMA 81 informera l'enseignant sur un équipement à prendre pour les enfants, à l'inverse l'enseignant informera la FDAAPPMA 81 des problèmes éventuels des enfants.** En complément de celle du responsable du groupe, l'animateur de la FDAAPPMA 81 emportera avec lui, pour les sorties, une trousse à pharmacie de premiers secours.

LES RESPONSABILITÉS

- L'enseignant assume de façon permanente la responsabilité de l'organisation générale de la classe (conformément à la circulaire du 23 septembre 99).
- L'enseignant s'assurera que la santé des enfants ne s'oppose pas à la pratique d'activités de terrain (allergies, ...).
- Le choix final des sites d'investigation appartient à l'enseignant, en accord avec l'animateur de la FDAAPPMA81.
- S'il doit y avoir un déplacement au cours de la période d'animation, il sera organisé par l'enseignant.
- En « Classes environnement » , les véhicules personnels ne peuvent être utilisés ; seuls les véhicules des structures d'accueil seront utilisés sous la responsabilité du personnel de celles-ci.
- Pour les aménagements, la Fédération assure l'accompagnement de la démarche pédagogique, mais n'assure pas la responsabilité du chantier (gros œuvre, lien entrepreneur).

LES FINANCEMENTS

- Le coût pédagogique des journées d'intervention fera l'objet d'un co-financement entre l'établissement scolaire et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. D'autres financeurs pourront venir compléter le coût.
- Pour le programme éducatif de l'année, la participation de l'établissement sera établie selon un devis.
- Le repas de l'animateur est à la charge de l'établissement scolaire (si l'animateur reste toute la journée).

LES ANNEXES

Annexe 5 : la fiche d'engagement

ANNEXE 5: la fiche d'engagement

LE CADRE DU PROJET

1 fiche par classe

Enseignant(s) : _____ _____	Établissement : _____ _____
Animateur de la FDAAPPMA 81 : _____	Adresse : _____ _____
Préparation commune le : _____	Tel : _____
Thème : _____	Fax : _____
_____	e-mail : _____

LA PROGRAMMATION - REALISATION

DATE :

	ANNEE SCOLAIRE
Intervention(s) en classe	
Accompagnement(s)	

Nombre de jours : _____

Niveau de la classe : _____ **Nombre d'élèves :** _____

LE REGLEMENT

Montant global dû (reste à charge) : selon devis signé, retourné à la Fédération.

⇒ **Plus le repas** de l'éducateur.

Adresse de facturation : _____

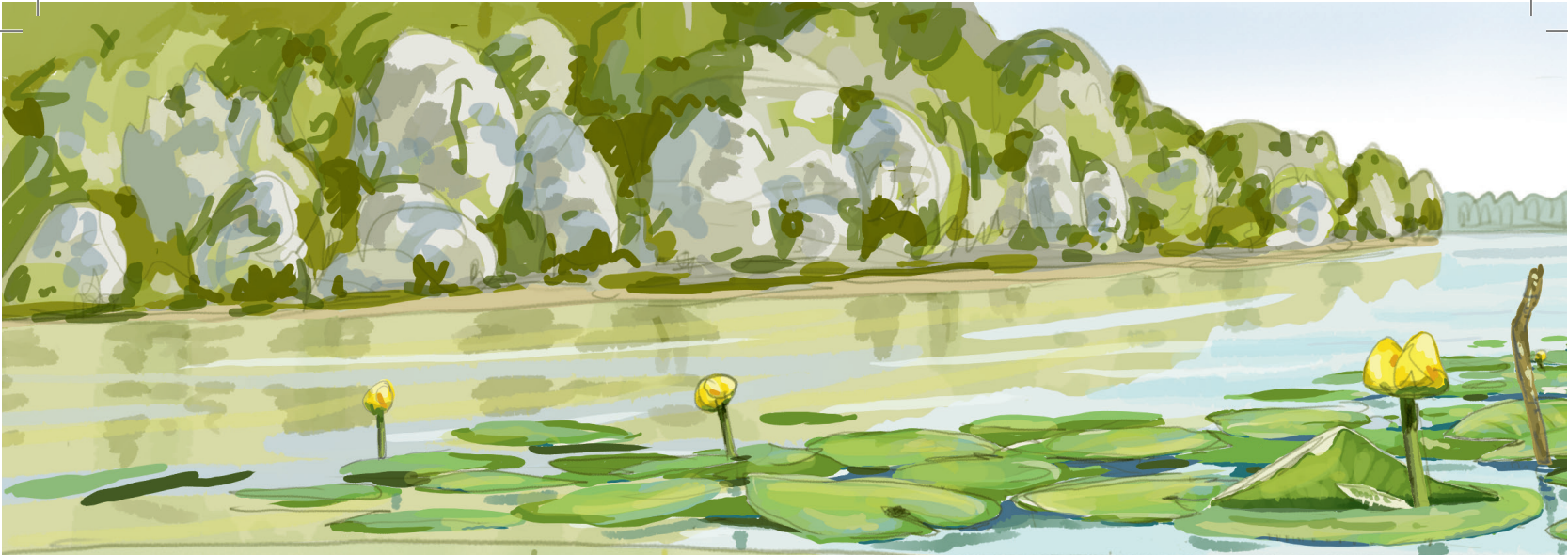
Une facture détaillée vous sera délivrée à la fin des interventions.

Fait en deux exemplaires à _____ le

(Signature précédée de la mention lu et approuvé)

Le directeur de l'établissement

Le président de la FDAAPPMA81







**Fédération du Tarn pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique**
3 et 5 Rue des jardins neufs - 81100 CASTRES
federation81@pechetarn.fr - www.pechetarn.fr
Tel : 05.63.35.55.56